



## Les données axées sur la race de la Société de l'aide à l'enfance d'Ottawa

En 2017, la *Loi contre le racisme de l'Ontario* est entrée en vigueur et fournit un cadre aux organismes du secteur public pour cerner et éliminer le racisme systémique. De plus, en 2018, le gouvernement de l'Ontario a rendu obligatoire la collecte de données axées sur la race. Cette collecte de données permet aux organismes publics d'appuyer l'élaboration de politiques équitables, de stratégies équitables, de ressources adaptées à la culture pour l'ensemble des collectivités et de contribuer à lutter contre le racisme et la discrimination qui existent dans les structures gouvernementales.

La Société de l'aide à l'enfance d'Ottawa (SAEO) s'engage à offrir des services équitables et inclusifs. Notre plan stratégique de 5 ans décrit les diverses stratégies et initiatives en place pour favoriser l'amélioration des services offerts aux familles des communautés Noires, racialisées, Inuites, Métisses et des Premières Nations.

Alors que notre organisme diffuse nos données axées sur la race, nous reconnaissons les limites du présent rapport. Nous reconnaissons que nos données sont incomplètes et il faut à tout prix y accorder la priorité qui s'impose. Nous nous engageons également à communiquer cette information de façon annuelle par la suite.

Malgré une collecte de données incomplète, les données probantes témoignent d'une disproportion parmi les familles Noires, racialisées, des Premières nations, Inuites et Métisses.

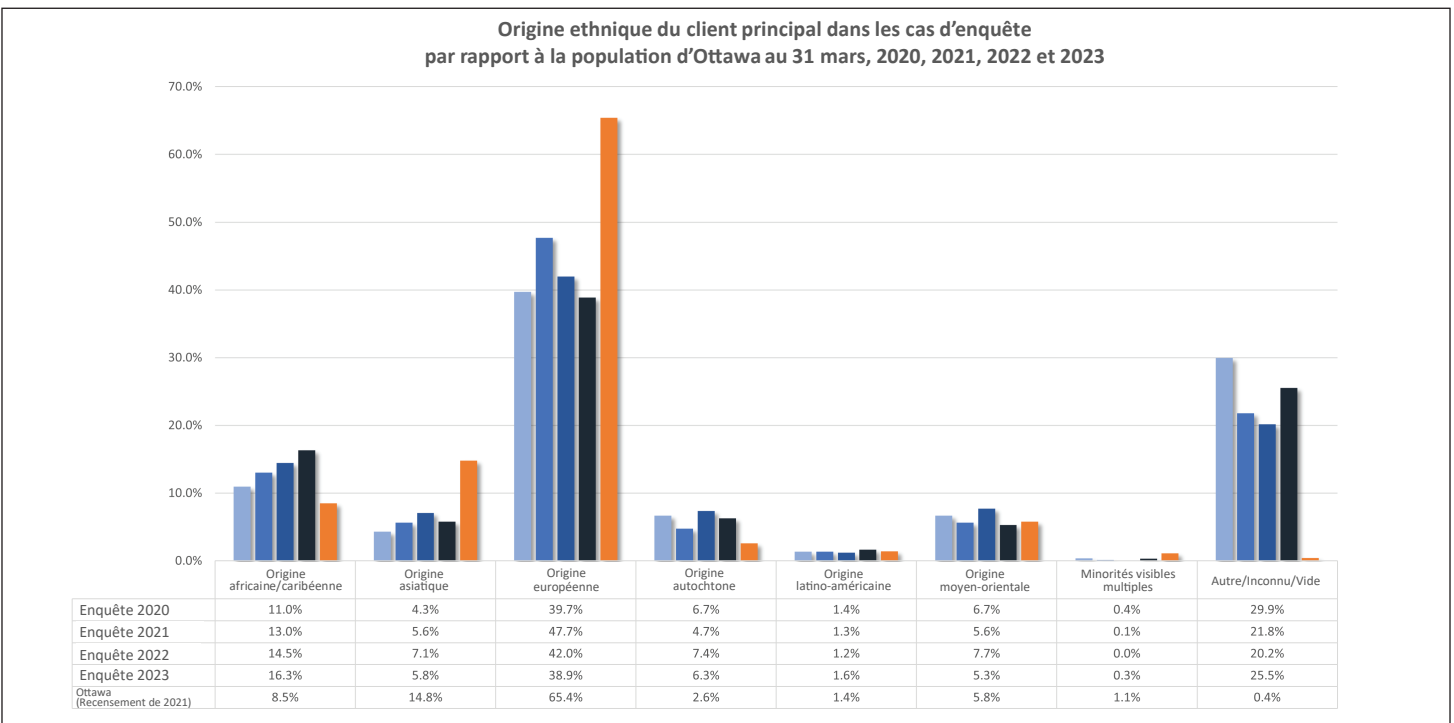
# Données d'enquête

Les intervenants en protection de l'enfance font enquête à la lumière des renseignements détaillés qui figurent dans un rapport. L'information recueillie au cours d'une enquête détermine si le dossier doit être fermé ou s'il faut approfondir la question pour réduire les risques pour l'enfant ou le jeune.

## Principales constatations relatives aux données

Les données sur les enquêtes de la SAEO indiquent une surreprésentation du groupe démographique des familles Noirs (d'origine africaine/caribéenne), des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Par contre, les familles Blanches sont nettement sous-représentées parmi les familles enquêtées.

*Il faut souligner qu'il n'y a pas de race déterminée pour 25,5 % des dossiers, ce qui a une incidence importante sur les résultats des données.*



Les données reflètent le nombre total de dossiers d'enquête ouverts au 31 mars 2020, 2021, 2022 et 2023. Les colonnes orangées représentent la population d'Ottawa, tandis que les colonnes en bleu représentent le pourcentage d'enquêtes de la SAEO.

## Répartition des dossiers d'enquête selon les préoccupations signalées

Raison du service:	Total des dossiers:	2020	2021	2022	2023
Maux physiques / services sexuels infligés par action		24,1 %	31,4 %	26,0 %	30,0 %
Maux par omission		11,0 %	9,9 %	10,9 %	11,0 %
Maux affectifs		33,5 %	29,2 %	33,2 %	29,0 %
Enfant soustrait des soins du parent ou de la personne responsable		6,1 %	6,1 %	8,3 %	8,0 %
Capacités de la personne responsable		25,4 %	23,4 %	23,5 %	21,0 %

Pour plus de détails sur chaque définition de service, lisez les [Échelles d'admissibilité des services de bien-être de l'enfance de l'Ontario](#)



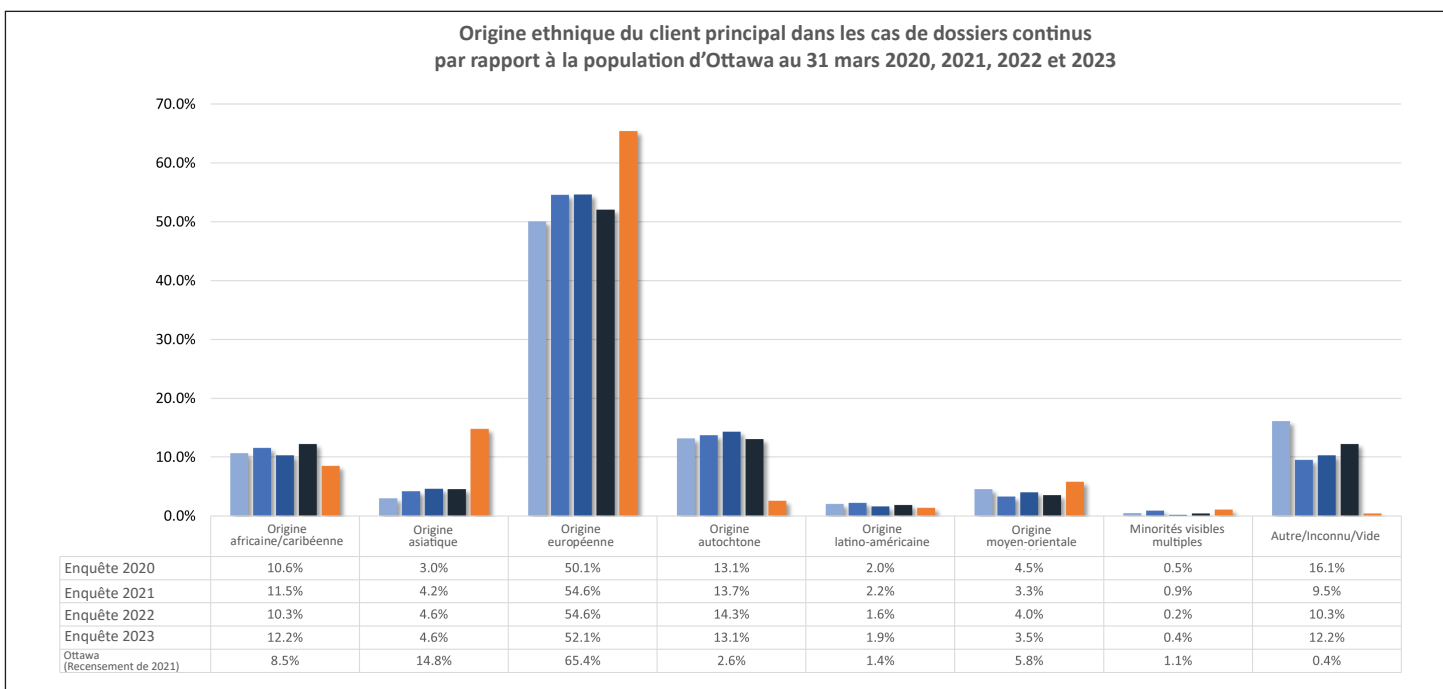
# Données des dossiers continus

Un dossier permanent est ouvert lorsque la SAEO détermine qu'un client a besoin de services de soutien supplémentaire à la suite d'une enquête.

## Principales constatations relatives aux données

Les données sur les services continus de la SAEO indiquent une surreprésentation du groupe démographique des familles Noirs (d'origine africaine/caribéenne), des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Par contre, il faut préciser que les enfants Blancs sont nettement sous-représentés parmi les familles bénéficiant de services continus.

Il faut souligner que la race n'est pas indiquée dans 12,2 % (au mars 2023) des dossiers, ce qui a une incidence sur les résultats des données.



Les données reflètent le total des dossiers continus au 31 mars 2020, 2021, 2022 et 2023. Les colonnes orangées représentent la population d'Ottawa, tandis que les colonnes en bleu représentent le pourcentage des dossiers continus.

## Répartition des dossiers continus par raison de service

Raison du service:	Total des dossiers:	2020	2021	2022	2023
Maux physiques / services sexuels infligés par action		10,2 %	10,6 %	11,5 %	9,8 %
Maux par omission		10,8 %	10,3 %	10,7 %	11,0 %
Maux affectifs		26,6 %	21,1 %	18, %	19,3 %
Enfant soustrait des soins du parent ou de la personne responsable		11,9 %	11,7 %	15,7 %	18,0 %
Capacités de la personne responsable		40,4 %	46,2 %	43,5 %	41,9 %

Pour plus de détails sur chaque définition de service, lisez les [Échelles d'admissibilité des services de bien-être de l'enfance de l'Ontario](#)

# Données d'enfants pris en charge

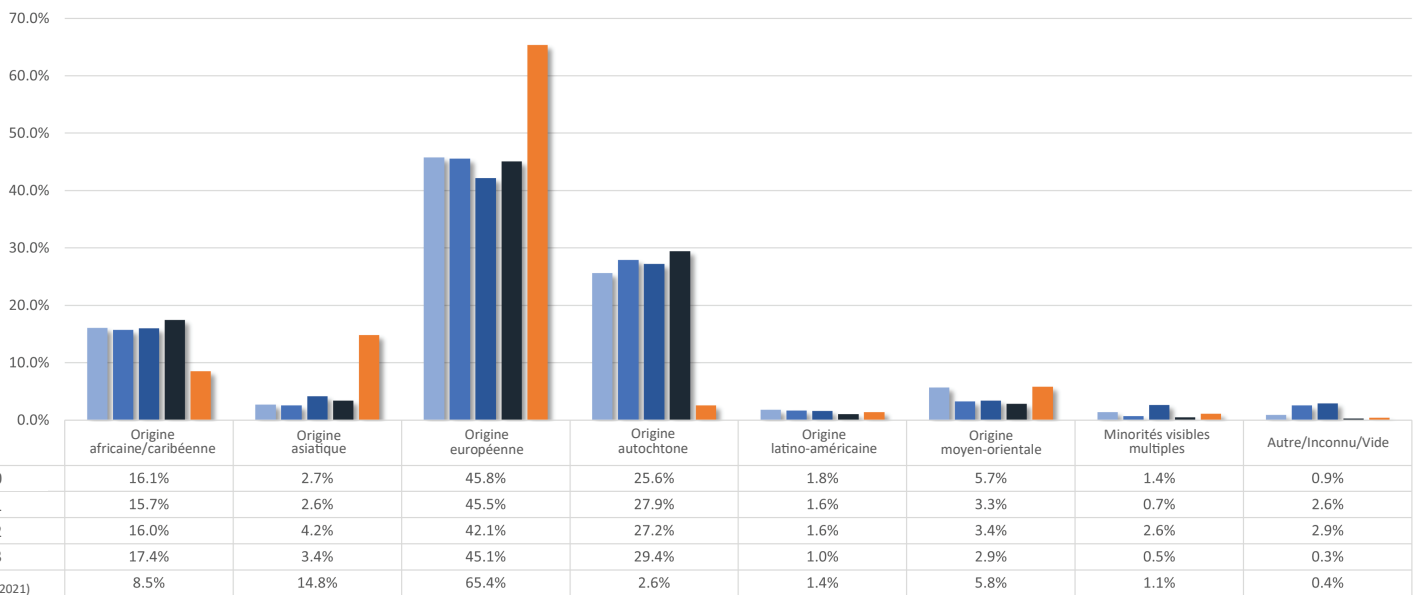
## Principales constatations relatives aux données

- Les enfants Noirs (d'origine africaine/caribéenne) sont pris en charge 2 fois plus par rapport à la proportion de la population noire à Ottawa (*au mars 2023*).
- Les enfants des Premières Nations, Inuits et Métis sont pris en charge 11,3 fois plus par rapport à la proportion de la population des Premières Nations, Inuits et Métis à Ottawa.
- Par contre, les enfants Blancs sont nettement sous-représentés parmi les enfants pris en charge.

Les enfants Noirs, des Premières Nations, Inuits et Métis sont surreprésentés dans les prises en charge. Ils sont également plus susceptibles d'être pris en charge après la tenue d'une enquête.

*Il faut souligner que l'on n'a pas désigné la race dans 0,3 % des dossiers.*

Origine ethnique des enfants et des jeunes pris en charge par rapport à la population d'Ottawa au 31 mars 2020, 2021, 2022 et 2023



Les données reflètent le nombre total d'enfants pris en charge au 31 mars 2020, 2021, 2022 et 2023. Les colonnes orangées représentent la population d'Ottawa, tandis que les colonnes en bleu représentent le pourcentage d'enfants pris en charge par la SAEO.

## Répartition des enfants pris en charge selon le type de services

Raison du service :	Total des dossiers:	2020	2021	2022	2023
Placement à l'essai		10,7 %	10,3 %	5,5 %	9,1 %
Enfants pris en charge		61,5 %	59,2 %	58,6 %	54,9 %
Soins structurés conformes aux traditions		0,7 %	0,9 %	1,3 %	1,8 %
Service de prise en charge chez les proches parents		22,9 %	24,4 %	29,3 %	29,7 %
Services volontaires pour les jeunes (Jeunes de 16 à 17 ans)		4,3 %	5,2 %	5,2 %	4,4 %



# Enjeux liés aux données du recensement concernant les populations autochtones : Sources issues de la recherche (En date du 19 janvier 2023)

## Contexte

« Statistique Canada a indiqué qu'il y a un plus grand nombre de personnes au pays qui s'identifient pour la première fois comme Autochtones dans le cadre du recensement. Toutefois, les chiffres relatifs au dénombrement de la population devraient être interprétés avec prudence car, en général, le recensement continue de sous-représenter les populations autochtones. Par exemple, en 2016, les conseils de bande des Chippewas de la Première Nation Thames et de la Nation Oneida de la Tamise n'ont pas accordé à Statistique Canada la permission d'entrer sur leur territoire et n'ont pas non plus participé au recensement. En outre, moins de 50 pour 100 des membres de la Nation Munsee-Delaware ont répondu aux questions plus détaillées, comme celles sur le groupe d'âge. » (Bureau de santé de Middlesex-London, 2019) **Pour ces raisons, qui relèvent probablement de la méfiance à l'égard du gouvernement attribuable aux politiques coloniales anciennes et actuelles, on sous-estime le nombre de personnes autochtones et, en particulier, le nombre de personnes qui possèdent le statut d'Indien inscrit ou des traités.**

Selon une étude de 2016 sur la santé des Autochtones en milieu urbain intitulée Our Health Counts London et réalisée par le Centre d'accès aux soins de santé pour les Autochtones du Sud-Ouest de l'Ontario(SOAHAC), **seulement 14 % des adultes autochtones à London ont rempli le recensement de 2011, et le nombre d'Autochtones y est probablement de trois à quatre fois plus élevé que celui de l'estimation de Statistique Canada.** » (Bureau de santé de Middlesex-London, 2019)

« Parmi les enjeux qui influencent la qualité des données du recensement sur les populations autochtones, mentionnons l'importante non-participation de communautés des Premières Nations vivant dans les réserves, **la sous-estimation des populations itinérantes et très mobiles (deux groupes surreprésentés au sein des populations autochtones), la non-participation des Autochtones pour diverses autres raisons, y compris la méfiance à l'égard des agences du gouvernement fédéral ou un désaccord politique avec elles, et l'accessibilité en lien avec les niveaux de littératie supposés.** Enfin, certains Autochtones peuvent participer au recensement, sans toutefois déclarer leur identité autochtone ou fournir des renseignements sur leur ascendance. » (Smylie et Firestone, 2016)

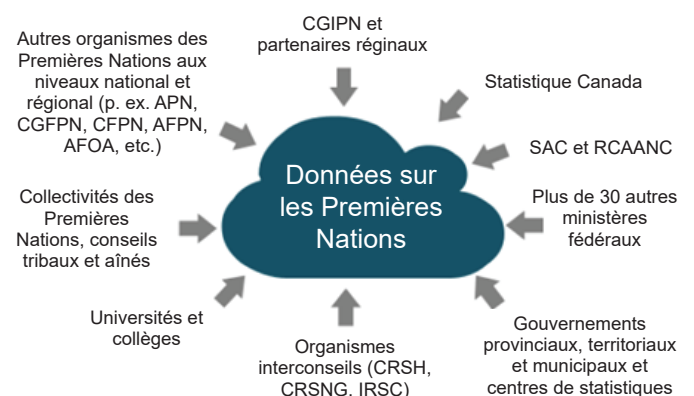
« Des données récentes révèlent que la non-participation au recensement par les populations autochtones en milieu urbain pourrait être particulièrement importante. Par exemple, d'après une évaluation de la santé d'Inuits vivant à Ottawa menée en 2010 auprès d'un échantillon de répondants, **seulement 18 % de ces personnes s'identifiant comme Inuits ont indiqué avoir participé au recensement de 2006.** » (Smylie et Firestone, 2016)

## Facteurs qui influencent la déclaration de l'identité autochtone au Canada

### Recherche trop poussée sur les peuples autochtones

« Les Premières Nations sont un des groupes les plus étudiés au Canada (Goodman et coll., 2018). Dans le cadre de la gouvernance coloniale, de grandes quantités de données et de renseignements sur les citoyens, les terres et les eaux de Premières Nations sont recueillies, dont la portée va bien au-delà de l'information amassée sur la population canadienne non autochtone. » (Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations, 2022) **En raison de la grande quantité d'information recueillie, certains peuvent hésiter à s'identifier comme Autochtones.**

## Paysage actuel des données



Source : (Services aux Autochtones Canada et Assemblée des Premières Nations, 2019)

# Enjeux liés aux données du recensement concernant les populations autochtones : Sources issues de la recherche (En date du 19 janvier 2023)

## Consentement

Les membres des Premières Nations doivent surmonter de nombreux défis sur le plan du consentement, y compris auprès du Vérificateur général du gouvernement du Canada et de Services aux Autochtones Canada (SAC). Par exemple, par l'entremise du registre des Indiens, les fournisseurs de services de santé et les pharmaciens transmettent de l'information à SAC. Ainsi, « SAC a un **accès direct aux renseignements personnels sur la santé des membres des Premières Nations sans avoir à solliciter directement leur consentement**. On présume simplement que les personnes qui recueillent les données avaient obtenu le consentement requis. Des renseignements relatifs à l'éducation, à l'emploi et au logement sont également recueillis par les organismes de prestation de services qui gèrent les programmes financés par le gouvernement fédéral au nom de l'État. » **Cette façon de faire pourrait accroître la méfiance de certains au moment de s'identifier en tant qu'Autochtones auprès des entités gouvernementales** (Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations, 2022).

## Confidentialité de la collecte de données par des tiers

« Statistique Canada peut conclure des ententes avec des provinces, d'autres ministères du gouvernement, des municipalités et des sociétés pour recueillir des renseignements à des fins statistiques, ce qui accroît encore l'ampleur de la collecte de données sur les Premières Nations par des tiers au nom du gouvernement fédéral. Le fait de s'appuyer sur les systèmes de sécurité des données de tiers **soulève des questions sur la capacité de l'État à s'acquitter de ses obligations légales concernant la protection des renseignements personnels des membres des Premières Nations**. » (Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations, 2022)

## Communautés qui ne participent pas au recensement

« La couverture de certains sondages est incomplète, car il y a des réserves qui choisissent de ne pas y répondre. Le recensement est la plus vaste source de données démographiques et socioéconomiques sur les Autochtones au Canada; toutefois, certaines communautés décident de ne pas y être dénombrées. La non-participation, qui n'est pas uniforme à travers le Canada, réduit la disponibilité des indicateurs socioéconomiques et sanitaires relatifs à ces communautés, ainsi que l'exactitude des statistiques nationales. Le recensement de 2016 a affiché le meilleur taux de participation de son histoire, alors que seulement 14 réserves sur 984 n'avaient pas été dénombrées. **Souvent, cette abstention est attribuable à la méfiance à l'égard des agences gouvernementales qui recueillent des données sur les Premières Nations**. Même si une réserve participe à un sondage, certains résidents peuvent décider de ne pas y répondre, ce qui peut soulever des problèmes de qualité des données relatives aux Autochtones vivant dans les réserves (c.-à-d. que les répondants sont peut-être différents des non-répondants). » (Services aux Autochtones Canada et Assemblée des Premières Nations, 2019)

## Préjudices et désagrégation des données dans le recensement

« Il s'agit d'un excellent système (le recensement) pour une population de la taille de celle du Canada, qui compte environ 37 millions d'habitants (Statistique Canada, 2020a). La population des Premières Nations y est estimée à environ un million de personnes (Statistique Canada, 2019a). Ainsi, quand les données sur les Premières Nations sont séparées de celles concernant les autres populations, **elles perdent une partie de leur anonymat**. Dans certaines communautés, le nombre d'habitants est **si petit qu'il serait facile d'identifier les répondants à partir des données soi-disant anonymisées**. **Même lorsque les données anonymisées des Premières Nations sont ventilées dans de plus vastes regroupements, on trouve si peu de communautés autochtones dans certaines provinces qu'il serait facile d'identifier certaines communautés en fonction des données fournies**. Cela pourrait **exposer une communauté entière à des préjudices**. Statistique Canada a des politiques lui permettant



# Enjeux liés aux données du recensement concernant les populations autochtones : Sources issues de la recherche (*En date du 19 janvier 2023*)

de supprimer des données, ce qui limite la divulgation de renseignements personnels (Statistique Canada, 2019b). Les chercheurs ont toutefois conclu qu'il est possible de désanonymiser les données (Rocher, 2019). Ainsi, l'utilisation de données anonymisées soulève de sérieuses questions sur la protection du droit à la vie privée des membres des Premières Nations et sur la capacité de l'État à prévenir la violation de ces droits. » (Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations, 2022)

## Politisation historique des données

« Les données sont intrinsèquement politiques et peuvent aider à cerner des priorités, à fixer des cibles et à exiger des comptes de la part du gouvernement. Les données de nombreuses personnes et communautés des Premières Nations **ont été utilisées à des fins politiques qui ne correspondaient pas aux leurs**. Le contenu et la fonction des données ont par le passé été déterminés sans la participation des communautés des Premières Nations (Otim, 2015), et **l'usage abusif des données a créé des situations d'appropriation illicite et d'abus de confiance**. » (Alberta First Nations Information Governance Centre, s. d.)

## Approche coloniale en matière de collecte des données

« Par le passé, les initiatives de collecte des données comme le recensement et les sondages à large portée "ont été mises en œuvre sans guère consulter les communautés et les personnes autochtones." (Steffler, 2016, p. 151). En fait, la "science" occidentale a largement contribué à justifier et à perpétuer les processus de colonisation, en servant d'outil pour légitimer les politiques racistes d'asservissement (Kovach, 2010). De plus, **la collecte de données par les agences gouvernementales a même été utilisée contre les communautés pour les pathologiser et prendre des mesures à leur encontre, notamment lorsqu'elles ont servi à arracher les enfants à leurs familles pour les envoyer dans les pensionnats et à justifier la rafle des années 1960**. » (McBride, s. d.)

« La non-participation des communautés à l'élaboration et à l'utilisation des données, ainsi que la poursuite de la collecte des données par des autorités externes, ont fait en sorte que **les communautés autochtones se méfient du processus de collecte des données et hésitent souvent à communiquer leurs renseignements**. » (Commission royale sur les peuples autochtones, 1997) « Cette approche a créé une situation caractérisée par un manque de confiance, "d'adhésion" et de participation des communautés autochtones – ce qui nuit inévitablement à la qualité globale des données. » (Steffler, 2016, p. 151) (McBride, s. d.)

## Instabilité du logement et littératie

« Il y a un biais de non-réponse lorsque des personnes qui ne participent pas à un sondage présentent des caractéristiques différentes de celles des répondants et, en conséquence, les estimations ne représentent pas les valeurs vraies de la population. La non-participation des Autochtones aux recensements de 2001 et de 2006 s'est notamment manifestée par l'abstention en bloc de plusieurs communautés des Premières Nations vivant dans des réserves; [ainsi] **un nombre disproportionné d'Autochtones très mobiles et itinérants, qui n'ont pas les compétences de base supposées requises pour remplir le recensement, et d'Autochtones qui choisissent de ne pas y participer pour des raisons personnelles ou politiques n'ont pas été pris en compte dans le recensement**. » (Smiley et Firestone, 2016).

« Les Autochtones peuvent ne pas participer au recensement en raison de facteurs comme **le taux accru de mobilité et le fait corrélatif d'être sans domicile fixe, la méfiance historique à l'égard du gouvernement attribuable aux politiques coloniales anciennes et actuelles, et la migration d'un lieu géographique à un autre**. » (Ministère de la Santé et des Soins de longue durée, 2018)

# Enjeux liés aux données du recensement concernant les populations autochtones : Sources issues de la recherche (En date du 19 janvier 2023)

## Références

Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations. Exploration of the impact of Canada's information management regime on First Nations data sovereignty, 2022.

Goodman, A., R. Morgan, R. Kuehlke, S. Kastor, K. Fleming, J. Boyd et Western Aboriginal Harm Reduction Society. « "We've Been Researched to Death" : Exploring the Research Experiences of Urban Indigenous Peoples in Vancouver, Canada », *The International Indigenous Policy Journal*, vol. 9, no 2, 2018.

Kovach, M. *Indigenous Methodologies: Characteristics, Conversations, and Contexts*, Toronto, University of Toronto Press, 2010.

McBride, K. *Data Resources and Challenges for First Nations Communities - Document Review and Position Paper*, Alberta First Nations Information Governance Centre, s. d.

Bureau de santé de Middlesex-London. *MIhu - Health Status Resource. Indigenous Population | MLHU - Health Status Resource*, 2019. Extrait le 19 janvier 2023 à l'adresse <http://communityhealthstats.healthunit.com/indicator/geography-and-demographics/indigenous-population>

Otim, M. J. « Priority Setting in Indigenous Health: Why We Need and Explicit Decision Making Approach », *The International Indigenous Policy Journal*, vol. 6, no 3, 2015.

Ministère de la Santé et des Soins de longue durée, Division de la santé de la population et de la santé publique. *Lignes directrices concernant les relations avec les communautés autochtones*, Gouvernement de l'Ontario, 2018.

Rocher, Luc, Julien M. Hendrickx et Yves-Alexandre de Montjoye. « Estimating the success of re-identifications in incomplete datasets using generative models », dans *Nature Communications*, 2019, <https://www.nature.com/articles/s41467-019-10933-3>

Commission royale sur les peuples autochtones. *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones, Volume 3 : Vers un ressourcement*, 1997. 4.

Smylie, J. et M. Firestone. « Back to the basics: Identifying and addressing underlying challenges in achieving high quality and relevant health statistics for indigenous populations in Canada », *Statistical Journal of the IAOS*, vol. 31, no 1, 2015, p. 67 à 87. <https://doi.org/10.3233/sji-150864>

Statistique Canada. *Population totale, selon l'identité autochtone et le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités*, Canada, 2016, 2019a. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/-fogs-spg/Facts-can-fra.cfm?LANG=Fra&GK=CAN&GC=01&TOPIC=9>

Statistique Canada. *Guide du Recensement de la population, 2016 – Chapitre 11, Distribution*, 2019b. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-304/chap11-fra.cfm>

Steffler, J. « The Indigenous Data Landscape in Canada: An Overview », *Études des politiques des Autochtones*, vol. 5, no 2, 2016, p. 149 à 164.

Trevethan, S. *Renforcer la disponibilité des données sur les Premières Nations*, Services aux Autochtones Canada et Assemblée des Premières Nations, 2019.